

Rapport de mission en Guyane française

Projet FEDER REGEPE

26 septembre- 3 octobre 2018

Alexandrine Rey- Roberto Bacilieri-Pierre Charmetant- Thierry Leroy

Calendrier de la mission

26 septembre : Montpellier-Paris-Cayenne- Kourou

27 septembre :

Matin : station de Combi

Après-midi : Kourou, Niklas Tysklind, Valérie Troispoux (ECOFOG, génétique arbres)

28 septembre : Cayenne

CTG (Marc Sagne)

Université de Guyane (M. Bondil)

DAAF, réception et contact téléphonique Mme Maréchal

Nadine Amusant (Cirad ECOFOG)

29 septembre :

Préparation du Comité de Pilotage du projet (présentations)

30 septembre :

Cacao, visite agriculteur Aquilaria (M. YA Hu)

1er octobre : Comité de Pilotage du CRB PPG

2 octobre : Comité de Pilotage du projet REGEPE

3 octobre : station de Combi

4 octobre : Saint Laurent du Maroni, visite d'agriculteurs

5 -6 octobre : Saint Laurent Kourou-Cayenne-Paris-Montpellier

Personnes rencontrées

Mme Nadine Amusant, Cirad –Guyane EcoFog

M. Marc Sagne, Directeur Innovation Recherche Développement CTG

M. Niklas Tysklind, chercheur INRA sur arbres forestiers

Mme Valérie Troispoux, INRA Kourou

M. Frédéric Bondil, Maître de conférences fac de droit Université de Guyane

M. Wildor Léonard, étudiant M2 fac de droit Université de Guyane

M. Ya Hu, agriculteur à Cacao, planteur d’Aquilaria

M. Marc Boisseau, Cirad responsable qualité CRB PT, Guadeloupe Martinique

M. Michel Roux-Cuvelier, responsable CRB PT Guadeloupe Martinique

Mme Clarisse Maréchal, DAAF/SFAT

M. Damien Laplace, DAAF/Salim

M. Didier Tcha, agriculteur à Regina, responsable du groupe de planteurs Aquilaria

Dr. Alain Berger, CRB forêts, INRA Orléans

M. Jacques Beauchêne, correspondant Cirad en Guyane

M. Laurent Descroix, ONF Guyane

M. Fabien Annebique, station de Combi

M. Clément Couturier, planteur de bois de rose

Résumé

La mission était centrée sur le Comité de Pilotage du projet REGEPE, qui a eu lieu le 2 octobre 2018. Les jours précédents ont été consacrés à la préparation du Comité de Pilotage, à des rencontres diverses de personnes à impliquer dans le projet (CTG, DAAF, Université de Guyane).

En présence des collègues du CRB PT de Guadeloupe, le Comité de pilotage du CRB PPG a eu lieu le 1^{er} octobre, et a permis de faire le point sur le CRB dans son environnement (station de Combi), son périmètre et les perspectives en termes de travaux et de suivi. Les problèmes d'infrastructure et de personnel sont particulièrement importants, et ont des conséquences sur les projets développés, y compris le projet REGEPE.

Le Comité de Pilotage du projet REGEPE a regroupé les intervenants du projet (chercheurs Cirad et INRA, CTG, Université de Guyane, DAAF). Une présentation des différentes composantes du projet a été faite, des discussions très intéressantes ont eu lieu sur les éléments du projet. Ce premier Comité de Pilotage a permis de discuter du déroulement du projet et des principaux enjeux liés au CRB, à l'évolution de son périmètre, à la certification et à ses contraintes.

Les derniers jours de la mission ont permis de revoir la station de Combi et les collections, et de contacter des agriculteurs de la région Ouest.

Contexte de la mission

Le projet REGEPE a officiellement démarré en janvier 2018, et la décision d'attribution a été signée début juillet 2018. Le projet a donc effectivement démarré, et la présente mission a permis de lancer les opérations sur le terrain avec le premier comité de pilotage du projet.

Le projet a pour but d'obtenir la certification du CRB PPG à la norme spécifique des CRB, pour donner à celui-ci une visibilité au niveau national et international, et ainsi pouvoir intégrer ce CRB dans des projets à l'échelle régionale et internationale.

Le comité de pilotage du projet, qui a eu lieu le 2 octobre 2018, a permis de présenter l'ensemble des plantes qui font partie, ou pourraient en faire partie. Les moyens pour arriver à la certification ont aussi été discutés. Le comité de pilotage a rassemblé, outre les chercheurs Cirad impliqués dans le projet, la CTG et la Direction du Cirad, et aussi des partenaires de la DAAF, de l'ONF, de l'Université de Guyane et des agriculteurs (*Aquilaria*, bois de rose). Guyane Développement Innovation (GDI, <https://www.ardi-gdi.fr/>) n'a pas pu être représenté.

Le CRB PPG et son évolution

Le projet REGEPE s'appuie sur le CRB PPG de la station de Combi. Actuellement, ce CRB comprend des accessions de café, cacao et hévéa. Des travaux importants de suivi sont faits depuis de nombreuses années, et la plupart des accessions sont décrites, tant du point de vue de la diversité génétique que phénotypique.

Le comité de pilotage du CRB a eu lieu pendant la mission et a permis de faire un état des lieux et de proposer des évolutions. En particulier, le manque de personnel a été souligné, avec toutes les conséquences que cela pourra avoir sur l'entretien et le suivi des parcelles. Il a été souligné que le CRB hévéa ne fait l'objet d'aucun échange de matériel depuis plus de cinq ans, ce qui pourrait, à terme, remettre en cause ou redéfinir les conditions de son appartenance au périmètre du CRB.

Le CRB est impliqué dans le projet IBISA Qual-IT, qui permet aussi de renforcer sa démarche qualité, la saisie et le partage de données, en lien avec d'autres CRB tropicaux des DROM et de métropole, dans le cadre des réseaux INTER-TROP, CRB Plantes et RARe (INRA IRD Cirad).

Précédemment, deux VSC successifs ont jeté les bases d'une démarche qualité et renforcé le suivi des travaux pour le CRB.

Le projet REGEPE va permettre d'embaucher pour 12 mois un nouveau VSC qualitatif qui pourra préparer la certification du CRB, objet du projet REGEPE.

Le volet juridique du suivi des échanges de matériel va faire l'objet d'un travail de Master2 de l'Université de Guyane (mars-septembre 2019) pour faire le bilan du statut du matériel végétal du CRB au regard des règlements internationaux, et bien fixer les cadres réglementaires à tous les mouvements de matériel végétal dans le cadre du CRB.

Les ressources forestières dans le CRB

Le projet REGEPE a pour objectif de mettre en place, progressivement et sur les prochaines années, un CRB de plantes forestières tropicales, basé principalement sur les espèces natives de Guyane.

Cependant, dans un premier temps, et à la demande de la CTG, le genre *Aquilaria*, importé d'Asie, pourrait être intégrée au CRB. Lors de la mission, une parcelle de ce genre a été visitée à Cacao chez un agriculteur, M. Ya Hu. En Guyane, des génotypes de quatre espèces d'*Aquilaria* de plusieurs origines sont présents, et cela représente une diversité phénotypique importante. La diversité génétique sera analysée dans le cadre du projet Aquil@Guyane. Nous aurons donc une idée globale de la diversité, et ces données pourraient permettre d'intégrer *Aquilaria* dans le CRB. Cependant, cette intégration demandera des dispositions particulières, car ces parcelles sont des parcelles de production chez les agriculteurs, et les arbres sont destinés à être exploités à terme. Il faudra donc définir, avec les agriculteurs, des modalités pour maintenir cette diversité au champ, et assurer la qualité et la traçabilité des échanges dans le cadre du CRB.

Une deuxième espèce, le bois de rose *Aniba rosaeodora*, spontanée et protégée en Guyane, pourrait aussi être intégrée au CRB assez rapidement. La plantation de M. Couturier, située sur la station de Combi, pourrait, avec les mêmes démarches que celles d'*Aquilaria*, être intégrée dans le CRB.

Le bois de rose présente aussi l'avantage, comme *Aquilaria*, de pouvoir repousser sur les souches coupées, ce qui assure le maintien de la diversité au champ. Cependant, les conditions de maintien des souches en place doivent être discutées avec les agriculteurs, car l'arrachage diminue la diversité

Au-delà de ces espèces, un certain nombre d'arbres forestiers, présents sur les parcelles du Cirad - site de Paracou - et/ou travaillées dans le cadre d'autres projets comme Forestreeculture (bagasse *Bagassa guianensis*, cèdre Sam *Cordia alliodora*, acajou de Guyane *Cedrela guianensis*, bois grage *Euplassa pinnata*...) pourraient constituer la base d'un CRB pour les plantes forestières.

Un tel CRB « espèce forestières tropicales » ne pourra directement être mis en place dans le cadre de ce projet, mais les conditions de la création et de la pertinence d'un tel CRB pourront être discutées dans le cadre du projet, y compris avec d'autres partenaires d'Amérique du Sud.

Perspectives et conclusions

Le projet, démarré effectivement lors du deuxième semestre 2018, est maintenant lancé pour préparer une certification qui pourrait intervenir fin 2019- début 2020.

Les compétences du VSC qualitatif et du Master 2 de droit, ainsi que l'appui des spécialistes des CRB d'autres implantations Cirad vont nous aider à monter le dossier de certification au cours de l'année 2019, en espérant que le CRB PPG sera certifié en 2020, et pourra s'élargir à d'autres espèces, en particulier les espèces forestières endogènes de Guyane.

A l'avenir, pour préparer la mise en place d'un CRB de plantes forestières, des tests de germination devraient être mis en place pour étudier des méthodes de conservation de ces espèces.